

Cette notion a ainsi, d'une part, un *contenu idéologique* fort, une histoire qui va de la crise du stalinisme soviétique à celle, plus générale, des institutions et des partis politiques actuels, et d'autre part un *contenu formel*, qui peut s'analyser et qui correspond globalement à des propriétés discursives perçues intuitivement. Elle a acquis une portée qui, dépassant les circonstances de son émergence, rend pensable l'articulation de l'analyse du discours et de la sociologie politique.

► **Figement, Segment répété, Sloganisation**

P. F.

Lecteur

I. LECTEUR

Dans le cadre de la théorie de la littérature, « lecteur » est utilisé comme concept fondant l'analyse, en particulier, des conditions de réception d'une œuvre, en tant qu'elle s'inscrit dans l'horizon d'attente d'un lectorat : celui-ci juge une production nouvelle à travers son expérience esthétique antérieure (Jauss 1978) et, de cette adéquation ou de ce décalage, naissent des évaluations de l'œuvre.

En analyse du discours, la place du lecteur renvoie à une problématique comparable : on y pose en effet que les caractéristiques linguistiques d'un genre discursif sont suspendues à ses conditions de production, mais aussi à celles de sa réception. Ainsi, c'est probablement à des attentes discursives des lecteurs (leurs représentations d'une écriture agréable, non « scolaire »...) qu'il convient de rapporter le ton ludique des textes de vulgarisation scientifique des médias ordinaires et non aux conditions de production en amont, c'est-à-dire à la conformité recherchée des connaissances diffusées aux connaissances scientifiques dont elles procèdent et dont les médias devraient rendre compte sans distorsions (Beacco 1999).

Hors de ces théories de la réception, « lecteur » est un terme peu usité en tant que tel dans les analyses linguistiques, où il est d'ailleurs souvent supplanté par celui d'auditeur*. Il désigne un co-énonciateur*, virtuel cependant, puisqu'il se trouve dans une situation d'interaction différée, le dialogue du lecteur avec le scripteur étant de l'ordre de l'existential ou de l'informatif plutôt que de celui du linguistique-communicatif. À ce titre, le lecteur comme interactant ne saurait cependant être assimilé au lectorat effectivement destinataire ou

récepteur d'un discours écrit donné, caractérisé par les paramètres sociologiques ordinaires utilisés dans les études de diffusion ou d'audience (âge, sexe, taille de la commune de résidence, groupe social d'appartenance...). Le lecteur (ou destinataire) constitue, comme l'énonciateur-origine, une place* énonciative qui est construite linguistiquement dans chaque forme discursive, et qui n'est pas la simple traduction linguistique directe de l'identité des destinataires effectifs : à des lectorats identiques, les horoscopes des magazines féminins font correspondre des actualisations du lecteur au moyen de marques de personne comme : *vous* neutre (accords au masculin pluriel), *vous* féminin individuel ou collectif (accords au féminin pluriel ou singulier), représentations linguistiques diverses correspondant à des stratégies de captation* différenciées. Un genre discursif se caractérise ainsi par la mise en scène verbale de son auditoire, soit comme interlocuteur (*tu/vous*), soit comme non-personne (« Le lecteur perspicace aura compris que... ») tout autant que par les lieux discursifs où il le met en scène (par exemple, dans l'introduction ou l'ouverture des textes).

J.-C. B.

II. LECTEUR MODÈLE

Notion constamment utilisée en analyse du discours mais qui, en général, n'est pas référée à une théorie précise. Elle permet d'opposer le *public effectif d'un texte à celui que ce texte implique par ses caractéristiques*. On utilise parfois, avec une valeur équivalente, *lecteur idéal*.

L'importance accordée aujourd'hui à cette notion est inséparable de l'idée que la communication n'est pas un processus qui va linéairement d'une source à une cible, mais un processus où l'instance de « réception », en tant qu'elle est imaginée, est déjà présente à la source même de l'énonciation. Plus largement, la notion de *destinataire modèle* est précieuse, bien sûr, quand il s'agit d'étudier des discours relevant de genres* dans lesquels le locuteur s'adresse à des destinataires qui ne sont pas présents ; mais elle vaut en droit pour tout genre, à l'exception des genres conversationnels où il y a interactivité constante entre les partenaires de l'échange.

La notion de « lecteur modèle » est susceptible de deux usages. Selon l'un, les caractéristiques du texte permettent de reconstruire la *représentation que le scripteur a dû se faire de son lecteur* : quelqu'un doté de tel savoir encyclopédique, de telles aptitudes linguistiques (lexi-